Parc naturel régional du Vercors

LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS

Rapport d'activité 2024

PRÉSERVER ET VALORISER

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Parc naturel régional du Vercors

Les Hauts-Plateaux du Vercors, territoire d'exception, méritent l'implication de tous... Si le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors en tant que gestionnaire de cette Réserve naturelle nationale oeuvre à la préservation de ses richesses, il souhaite que cet objectif soit partagé par tous ses partenaires, tous les acteurs et tous les usagers...

SOMMAIRE

4 La Réserve et sa gestion
8 La vie de la Réserve
11 Les missions et activités de la Réserve
26 Les Perspectives 2025
29 Les Annexes

LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. Une nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 21 février 2022 confirmant la confiance donnée au SM-PNRV.

La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre plus de 8 % des 206 000 hectares du territoire du Parc et se trouve sur 11 communes (depuis la fusion officielle des communes de Treschenu-Creyers et Châtillon-en-Diois) et sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- Deux sites Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- une Réserve Biologique Intégrale : la RBI du Vercors
- des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et des sites classés

© PNRV Jean Andrieux

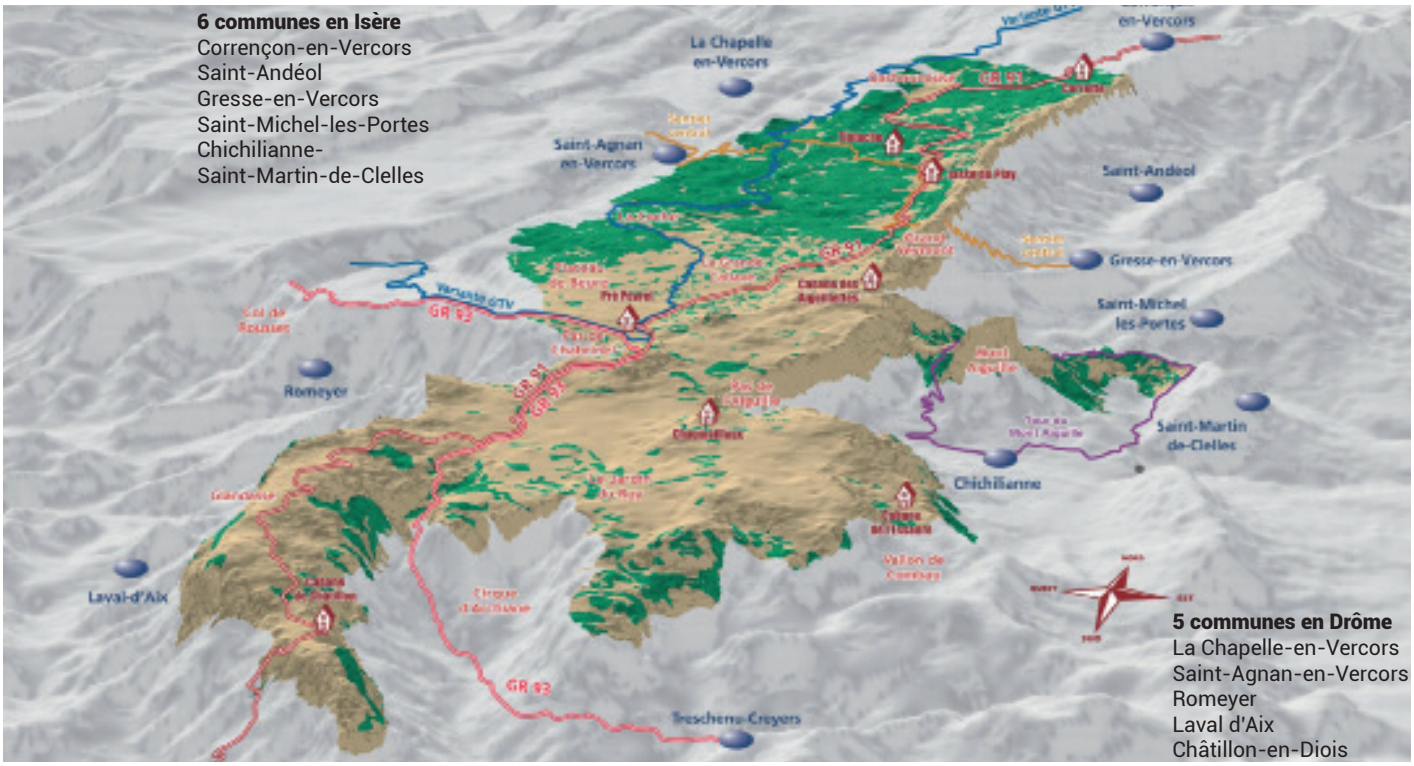

Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.
Le bilan de ces 10 années de gestion est finalisé.
La révision du plan de gestion est donc engagée depuis l'automne 2023.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux du plan de gestion actuel:

Objectifs à long terme	Objectifs du plan
A : Conserver la fonctionnalité d'une mosaïque de milieux	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu
	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque
	4 : Organiser la mutualisation des recherches
B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors
	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique
	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne...)
C : Aller vers une naturalité des forêts de montagne	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières
	10 : Accompagner l'activité forestière
	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux
D : Préserver la continuité et la fonctionnalité du système de falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude	12 : Gérer la fréquentation de loisirs
	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution
	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux
E : Conserver l'intégrité d'un grand espace non aménagé	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales
	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire
	18 : Accueillir les publics
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs
F : Connaître et valoriser les patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire
	21 : Conserver le patrimoine anthropique
G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie (sources, zones humides et circulations souterraines) des Hauts Plateaux	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques
	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire
	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le/la Sous-Préfet(e) de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors.
Il est composé de 25 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou des techniciens experts dans leur domaine.
Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur des projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur des dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie.
L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.

Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentants les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques.
Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et tous les membres peuvent exprimer leur point de vue sur la préservation de cet espace protégé.
A la fin de chaque demande d'autorisation, un vote est fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif.
Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Comité Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.

© PNRV Hervé Tournier

© PNRV Jean Andrieux

La présidence de la Sous-préfète de Die

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature.
Depuis le 9 octobre 2023, c'est Madame Véronique SIMONIN, Sous-préfète de Die, qui représente le Préfet de la Drôme.

Elle préside les séances du Comité Consultatif qui permettent aux représentants de l'Etat de prendre les décisions finales en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.

L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières.
Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, Romain Briet, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue également le rôle de relai.
La DREAL instruit toutes les demandes d'autorisations qui sont exprimées sur la RNHPV, les DDT finalisent l'autorisation pour sa signature préfectorale.

DÉCRET DU 20 SEPTEMBRE 2023 PORTANT NOMINATION DE LA SOUS-PRÉFÈTE DE DIE - MME SIMONIN (VÉRONIQUE)

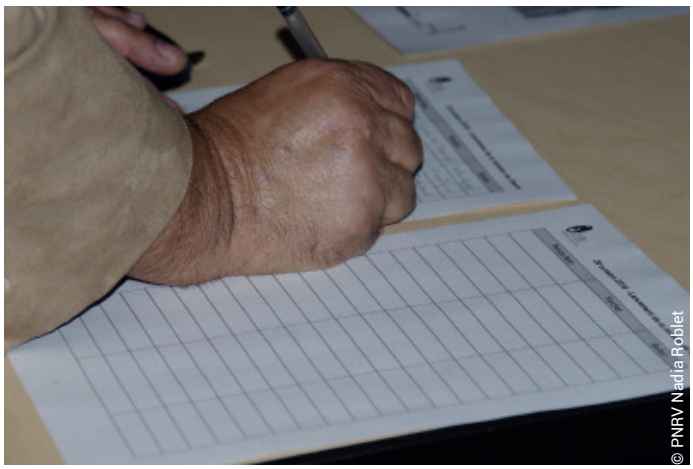
© PNRV Nadia Roblet

Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.

Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien vers ces formulaires est le suivant : https://www.parc-du-vercors.fr/RNNHPV

© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Anne-Julie Parsy

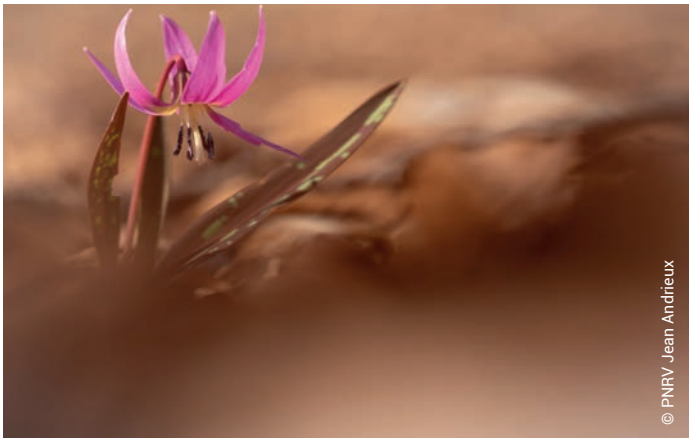
© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Raphaële Bruyère

LA VIE DE LA RÉSERVE

L'équipe de la Réserve

Composition de l'équipe technique de la RNHPV:

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle
- Nadia Roblet : assistante de la Réserve naturelle
- 4 gardes à temps plein :
  - Anne-Julie Parsy
  - Brice Palhec
  - Jean Andrieux
  - Hervé Tournier
- David Leroy : garde à mi-temps à la RNHPV et à mi-temps comme écogarde au Parc du Vercors
- Stéphane Fayollat : chargé de mission Parc, missionné spécifiquement sur un mi-temps pour le schéma d'accueil de la RNHPV et les projets d'aménagement des portes d'entrée, sa mission s'est achevé au 2nd semestre 2024.
- Coralie Barbier, recrutée en CDD de 4 mois pour accompagner le conservateur dans la révision du plan de gestion, a terminée sa mission fin janvier 2024

Benoît Betton - conservateur de la Réserve

Grace à l'augmentation des budgets des RNN de 11 %, de la dotation spécifique pour l'éducation à l'environnement, et d'une action du PPT l'équipe de la Réserve a été étoffée cet été par :
- 2 gardes saisonniers pour 6 mois - Guillaume Fruquière et Lucas Delalande
- 4 médiateurs pour 3 mois - Alice Lefevbre, Laurie Garcin, Marine Legoff et Natan Revol

Michel Vartanian, 1er vice président au SM-PNRV, assure le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV.

David Leroy garde à mi-temps référent éducation à l'environnement

2024, une nouvelle année engagée dans l'accueil, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Depuis plusieurs années maintenant, 6 thématiques sont mises en avant, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est devenu référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les 6 thématiques sont les suivantes:

1 - Suivis naturalistes et scientifiques
2 - Accompagnement de l'activité pastorale
3 - Veille, surveillance et police de l'environnement
4 - Suivi des équipements, du bâti et des travaux
5 - Accompagnement des activités de pleine nature
6 - Sensibilisation et éducation à l'environnement

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RNHPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.

L'équipe des médiateurs 2024

L'équipe de la Réserve naturelle 2024

L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écogardes. Pendant la présence de ces derniers, des réunions de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ... Les écogardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

© PNRV Nadia Roblet

L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui est mobilisé en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, ...

© PNRV Brice Painec

Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.

La RNHPV étant également deux sites Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice du site.

La capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et aussi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Cette dernière s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.

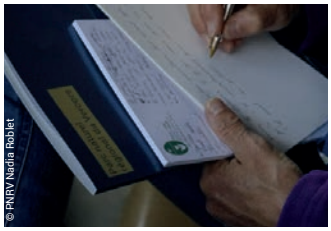
© PNRV Nadia Roblet

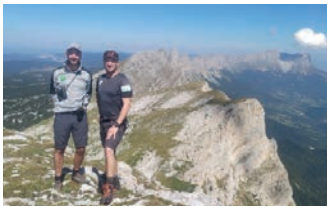
Répartition par thématique - 2024

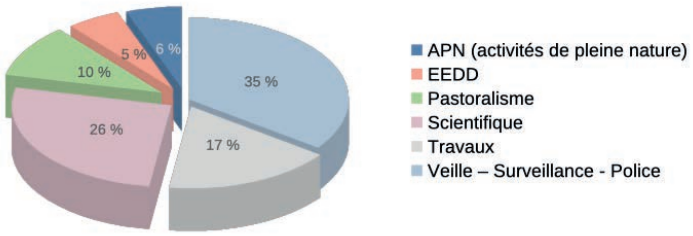

© Nacho Grez

© Nacho Grez

© PNRV Nadia Roblet

Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échange

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies plusieurs fois dans l'année.
Le comité consultatif du 11 avril s'est tenu à Châtillon-en-Diois et le second du 21 novembre s'est tenu à Saint-Agnan-en-Vercors. Le Conseil Scientifique s'est quant à lui réuni à 3 reprises, le 07 mars, le 06 juin, et le 07 novembre. De nombreuses demandes nécessitaient en effet son avis.

Pour rappel, la mise en place du nouveau Conseil Scientifique a été effectuée en 2018 (par arrêté prefectoral valable pour 5 ans) avec comme président Grégory Loucougaray, accompagné d'un vice-président, François Véron qui le seconde notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV.
Sa composition va ête réétudiée et un nouvel arrêté préfectoral sera pris pour 5 ans officialisant les membres qui le composent (démarche en cours).

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et usagers de la Réserve naturelle.
L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

BUDGET DE LA RÉSERVE

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère qui abonde de 20 % l'enveloppe de l'État.

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2024		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351€
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT		**451 051 €**

Opérations 2024	MONTANT
PLAN DE GESTION	4 000 €
Plan de gestion - animation	4 000 €
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	15 800 €
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	4 000 €
Gypaète barbu - matériel de suivi, Réseau international	1 600 €
Suivi sanitaire du bouquetin	2 000 €
Stagiaire Alpage sentinelle	4 000 €
Suivi Loup (piège photo, prestation ,suivi régime alimentaire, AMI)	4 200 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 500 €
Équipements et services aux éleveurs	1 500 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	5 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	5 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	500 €
Chantier entretien Cabane, bachas , sources	500 €
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	- €
/	
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	17 600 €
Actions, outils pédagogiques prog scolaire « à l'école de la RN»	10 000 €
Conférence, animation grand public, communication	600 €
AMI 40 ans Réserve	7 000€
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2024	**44 400 €**

Recettes Fonctionnement 2024	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère *(20 % de la budget alloué par le MTES)*	75 175 €
TOTAL	**451 051€**

Recettes Opérations 2024	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère *(20 % de la budget alloué par le MTES)*	7 400 €
TOTAL	**44 400€**

Total Recettes 2024 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère *(20 % de la budget alloué par le MTES)*	82 575 €
TOTAL	**451 051€**

A noter depuis 2021, l'augmentation du budget de 11% (augmentation pour toutes les RNN) et une enveloppe de l'État spécifique pour de l'éducation à l'environnement à hauteur de 35 971 €.

Pour rappel, en 2021 la Réserve a été lauréate pour le Plan Relance France sur le projet « réaménagement des principales portes d'entrée de la RNHPV » pour une enveloppe de 150 000€ et le Parc du Vercors a également été lauréat pour le projet « création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille » pour une enveloppe de 229 000€.

La Réserve naturelle a également été lauréate d'un appel à projet du fonds Avenir Montagnes pour restaurer la maison forestière de La Coche et créer un sentier thématique hors Réserve (180 000€).

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

avenir MONTAGNES

LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs aux côtés de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, dans le cadre de programmes scolaires, … Elles peuvent être également réalisées par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 5 %.
À noter que ce pourcentage ne prend pas en compte les saisonniers recrutés spécifiquement pour cette mission.

© PNRV Nadia Roblet

Ces réflexions ont été le moteur de la définition de nouvelles politiques d'accueil et de communication, qui ont permis de développer des actions de sensibilisation plus structurées et plus efficaces. Ces actions se déclinent par du mobilier passif, comme sur les portes d'entrée de la Réserve naturelle ou par une multiplication des échanges sur le terrain avec les publics rencontrés.

Ces dernières années, plusieurs gros projets structurants ont vu le jour, engageant le gestionnaire de la RNHPV durablement dans cette direction, notamment :

- projets de réaménagement des portes d'entrée de la RNHPV en disposant des mobiliers d'accueil et d'interprétation. Grâce au Plan Relance France, 16 portes d'entrée viennent d'être réaménagées et le Mont Aiguille est maintenant valorisé depuis les villages et sur des sentiers et parkings alentours.
- réaménagement du parking de la Coche et création d'un sentier thématique pour accéder à la RNHPV, auxquels s'ajoute la restauration de la maison forestière de la Coche dont les murs extérieurs serviront de base à des médias d'interprétation.
- doublement des rares poteaux de signalétique sur la RNHPV par un rappel des principales règles à respecter.
- recrutement de 4 médiateurs pour l'été qui sont positionnés sur les principaux parkings et itinéraires de randonnée pour sensibiliser les visiteurs.
- mise en place de programmes scolaires à destination d'écoles du territoire du Parc.

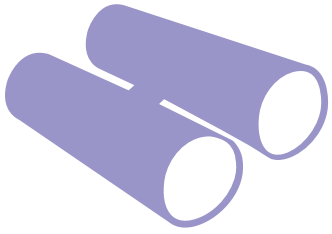

La sensibilisation au service de la Réserve naturelle, de sa gestion et de la préservation de ses richesses

Une Réserve naturelle nationale est un outil de forte protection des milieux naturels et espèces sauvages, avec une réglementation spécifique, mise en place justement pour la préservation de ses richesses. Pour autant ses richesses et cette mesure de protection souffrent d'un déficit de connaissance, d'appropriation et de respect par certains publics, notamment des locaux et des usagers. Il était donc crucial de renforcer les efforts de sensibilisation envers ces personnes.

© PNRV Marie Paisse

© PNRV Nadia Roblet

Les mobiliers d'accueil et d'interprétation

En améliorant l'accueil fait aux visiteurs dès leur arrivée sur le parking, les chances de les voir respecter les Hauts-Plateaux sont d'autant plus fortes. La volonté était donc de marquer les visiteurs dès leur arrivée et de leur faire prendre conscience qu'ils se dirigent vers un espace hors du commun.

Avec l'aide du Plan de Relance France, nous avons pu impulser une nouvelle dynamique en terme d'accueil et de sensibilisation : un nouveau mobilier est enfin posé sur tous les parkings des principales portes d'entrée de la Réserve naturelle. Il a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de visiteurs des Hauts-Plateaux.
Ce mobilier est marqué par une charte graphique identitaire. Réalisé pour « attirer l'oeil», des panneaux valorisent la Réserve naturelle, expliquent sa réglementation et donnent toutes les informations nécessaires pour faire une belle balade dans le respect des lieux.

© PNRV Nadia Roblet

La maison forestière de la Coche

Dans la continuité des travaux engagés sur le parking de la Coche et du sentier des chouettes créé pour amener le visiteur jusqu'à la limite de la RNHPV, le SM-PNRV a mobilisé des fonds pour restaurer cette maison forestière dont l'état se dégrade progressivement depuis plus de 50 ans.
Le fonds Avenir Montagnes a permis de rendre sa forme d'origine ce patrimoine de l'ONF et à l'ONF de créer un sentier sur la thématique de la forêt jusqu'à la maison forestière de Pré Grandu.

© Nacho Grez

© Nacho Grez

© SMAM

Les médiateurs

Comme en 2021, 4 agents sur 3 mois ont été embauchés pour des missions spécifiques d'accueil sur la RNHPV. Situés sur les principales portes d'entrée de la Réserve naturelle ou sur des itinéraires fréquentés, ces médiateurs ont pu rencontrer un nombre important de visiteurs (5300), sensibiliser ceux qui en avaient besoin et simplement échanger avec les plus respectueux.
De nombreux retours positifs ont été faits à la maison du Parc, appuyant d'autant plus la nécessité de ces postes de médiateurs sur les Hauts-Plateaux du Vercors.
Ces quatre personnes ont également assuré des permanences dans les offices de tourisme et ont effectué des temps d'accueil et de découverte tous les mercredis (en juillet et août) à la « cabane des étudiants » de Gerland, haut lieu de passage des visiteurs.
Cette année, grâce à des fonds obtenus dans le cadre du Plan Pastoral Territorial des Hauts-Plateaux du Vercors, du temps a pu être directement consacré à la sensibilisation des visiteurs à la présence d'une activité pastorale sur la RNHPV : les gestes adopter au contact des chiens de protection et du troupeau, le respect à avoir du travail des bergers et de leur lieu de vie, et le respect des aménagements pastoraux existants (impluvium, abreuvoirs, parcs, ...).
Et grâce à l'obtention d'une enveloppe issue du Plan National d'Actions « Loup et activités d'élevage » avec l'investissement de Réserves Naturelles de France (RNF) et de Réserves naturelles concernées par la problématique, des accompagnateurs en moyenne montagne ont été mobilisés pour être présents sur la RNHPV et aller à la rencontrer des visiteurs pour les sensibiliser à la présence de bergers, de troupeaux et de chiens de protection.

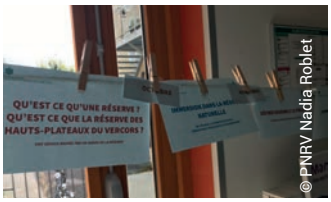

© PNRV Nadia Roblet

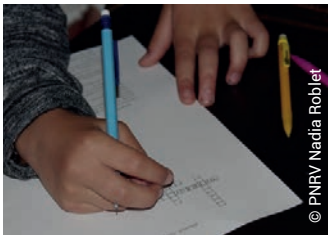
© PNRV Nadia Roblet

© Thierry Lévi

Le programme « à l'école de la Réserve »

La Réserve naturelle a engagé un programme scolaire pour la rentrée scolaire 2023/2024 auprès des écoles et collèges situés à proximité de cet espace protégé. 4 classes ont été retenues : les écoles de Fontaine, Oriol en Royal, St Jean en Royans et le Collège de Die. Entre des journées animées par un garde ou encadrées par un éducateur à l'environnement, chaque classe a monté son propre projet qui a été restitué lors d'une journée spécifique à St Jean en Royans, le 10 juin.
Un nouvel appel à candidatures a été réalisé ce printemps pour 4 nouvelles classes : Die, Saint-Agnan-en-Vercors, Sainte-Croix et St-Laurent-en-Royans ont déjà commencé leurs projets !

© Thierry Lévi

© Thierry Lévi

Des actions de sensibilisation menées tout au long de l'année

Tout au long de l'année, en fonction des moments que l'équipe de la Réserve naturelle crée ou des opportunités qui nous sons données, de nombreux temps de sensibilisation sont réalisés.

Pour chacun des évènements qu'elle organise, la Réserve naturelle bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV et des outils pédagogiques propres à la RNHPV qui ont été créés récemment.

Le livret d'accueil expliquant la Réserve naturelle et les activités humaines autorisées est depuis 2020 déposé dans les offices de tourisme et chez certains socio-professionnels aux portes d'entrées de la RNHPV. Il est également présent dans les cabanes-abris.

Tous ces outils sont utilisés par exemple pour les temps d'échange avec le grand public comme «les rencontres du mercredi à Gerland», pour les animations réalisées dans le cadre du programme scolaire «À l'école de la Réserve» et pour les interventions faites sur le terrain notamment dans le cadre de formations d'étudiants, d'hôtesses d'accueil dans les offices de tourisme ou de futurs bergers...

Les gardes de la RNHPV ont pu également réaliser des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : les 4 projections ont été de beaux moments de partage avec les personnes présentes.

©PNRV Louise Picavet

© PNRV Nadia Roblet

©PNRV Lucas Delalande

©PNRV Nadia Roblet

©PNRV Guillaume Fruquière

© PNRV Nadia Roblet

© Thierry Lévi

FICHES ACTIONS LIÉES

- Sensibilisation des publics
- À l'école de la Réserve
- Les médiateurs
- Les mobiliers d'accueil

La RNHPV est riche d'espèces animales et végétales sauvages, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de les connaître, d'étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle

Le temps consacré par l'équipe de la RNPV à cette thématique est de 35 %

© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Jean Andrieux

© Luca Melcarne

Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis »)se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu.

© Eric Belleau

Bouquetin des Alpes

Pas de comptage annuel réalisé cette année mais la poursuite des opérations de suivi de l'état de santé de notre population de bouquetins. Avec les 7 individus capturés cette année, le nombre minimal de bouquetins (mini 30) à suivre pour avoir une représentation statistiquement fiable, a été atteint. Les analyses réalisées montrent que la population de Bouquetin des Alpes est saine.

© PNRV Jean Andrieux

Résultats de la reproduction du Vautour fauve

Cette année, ce sont 177 couples de Vautours fauves qui ont été inventoriés, sur 7 secteurs différents, chiffre en légère diminution par rapport à l'année précédente.
Le taux de réussite de la reproduction est revenu à des «normales» (57%) pour une population installée.

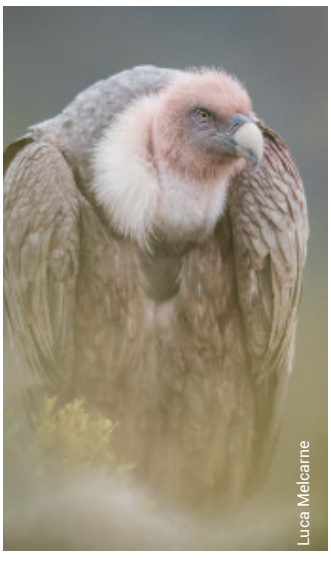
Luca Melcarne

Gypaète barbu

Cette dernière espèce a fait l'objet d'un programme LIFE « Gypconnect » dans lequel le SM-PNRV était pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ». Ce programme s'est terminé en juin 2022 mais un second Life, appelé GypAct, permet depuis de poursuivre les actions mises en oeuvre ces 6 dernières années. La présence de ces espèces, leur répartition géographique, le nombre d'individus, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre.

L'envol de Croze,
le 3ème Gypaète barbu Vertacomicorien

Cette année 2024 sera marquée par l'envol du 3èmeGypaète barbu sur le massif du Vercors. Ce jeune est né sur les falaises d'Archiane (commune de Châtillon-en-Diois) issu du couple composé de Pamela une femelle lâchée en 2019 dans les Baronnies (par Vautours en Baronnies, dans le cadre du Life Gypconnect) et d'un adulte que nous ne connaissons toujours pas. Des plumes collectées dans le nid après que les 3 oiseaux aient cessé de l'utiliser, permettront de peut-être identifier le mâle adulte et le jeune (analyses génétiques en cours).
Ce jeune a été nommé « Croze» par les bénévoles toujours trés actifs dans le suivi des vautours du territoire.

©Olivier Theilhard

© Olivier Teihard

Le couple Gerlinde / Stephan qui s'était reproduit en 2022 est toujours présent sur son territoire (de l'autre côté du Glandasse, sur la commune de Laval d'Aix) mais la reproduction n'est pas allée jusqu'aà l'éclosion de l'oeuf.
Ces réussites viennent couronner l'investissement du Parc, ses équipes, ses partenaires et des bénévoles (un grand merci à eux !) engagés dans la réintroduction de cette espèce depuis 2010, avec 2 programmes Life successifs menés sur cette espèce.
La saison de reproduction recommence doucement ... Les deux couples s'activent en rechargeant des aires de reproduction en cet automne 2024.

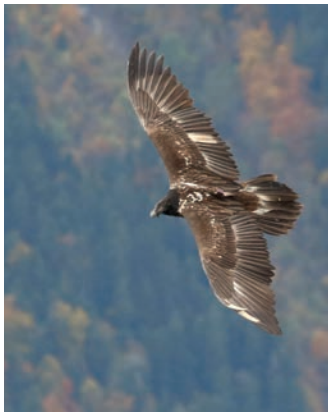

Le comptage international de Gypaète barbu

La prospection internationale (IOD : International Observation Day) s'est tenue le samedi 12 octobre sur l'ensemble des Alpes et du massif Central. L'équipe de la RNHPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors. Si les conditions météo n'ont pas été clémentes (peu de visibilité), 5 gypaètes ont pu être observés, mais pas tous formellement identifiés:

- **Gerlinde** (lâchée sur le Vercors en 2013)
- **Stéphan** (lâché sur le Vercors en 2010)
- **Pamela** (lâchée dans les Baronnies en 2019)
- **Fortuna** (lâché dans les Baronnies en 2015)

et un oiseau inconnu

D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacées de disparition avec le réchauffement climatique, comme par exemple le Tétras-lyre, le Lagopède alpin, le Lièvre variable ou la Chouette chevêchette.
Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année ou tous les 2 ans.

© PNRV Guillaume Fuguière

© PNRV Jean Anthieux

Comptages Tétras-lyre

Le protocole au chant a été réalisé cette année, avec des conditions climatiques ventées pour certains secteurs. En 2024 on a compté 73 coqs et 8 poules. Les analyse statistiques pour donné une estimation sont en cours.
Le comptage au chien n'a pas eu lieu cette année.

© Luca Melcarne

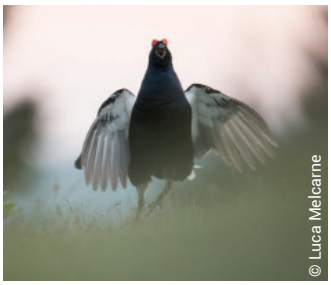
© Luca Melcarne

Protocole petites chouettes de montagne

Depuis 2020, nous avons fait évoluer le suivi de la Chouette Chevêchette. Le protocole national de suivi des populations de Chevêchette d'Europe et de Chouette de Tengmaln a été mis en place sur le territoire du Parc du Vercors et est réalisé en partie par des bénévoles et l'équipe de la RNHPV (qui réalise ceux de la Réserve naturelle).
Les 5 transects réalisés sur la RNHPV ont donné au final 4 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et de 4 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm, avec des conditions météo favorables.

© Lucas Melcarne

Plusieurs espèces et milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs). Une analyse récente montre que si la diversité des oiseaux communs diminue en moyenne de 6 % en France, elle augmente de 12,4 % si l'évolution est regardée uniquement sur les Réserves naturelles.

©PNRV JMarie Valois

©PNRV Jean Andrieux

Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)

Le STOC écoute (transects avec points d'écoute) et le STOC capture (capture, marquage et relâcher immédiat) ont été réalisés cette année. Pour le STOC capture, il s'agit de la 22ème année de suivi. Un travail a été mené en 2023 pour analyser finement les résultats de ce suivi en lien avec les changements climatiques et les éventuelles modifications d'habitats naturels.

Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les service de l'OFB, et pour lesquels la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire. Les gardes de la RNHPV font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'OFB.

© PNRV Laurane Sauvé

© PNRV Laurane Sauvé

© PNRV Laurane Sauvé

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a 19 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra, par des suivis spécifiques, de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux. Un bilan annuel est réalisé par le Parc du Vercors sur son territoire.

Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple le cas des suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abroutissement d'herbivores.

Certaines des connaissances acquises peuvent à l'inverse apporter des éléments concrets pour des actions de gestion ou des modifications de pratiques.

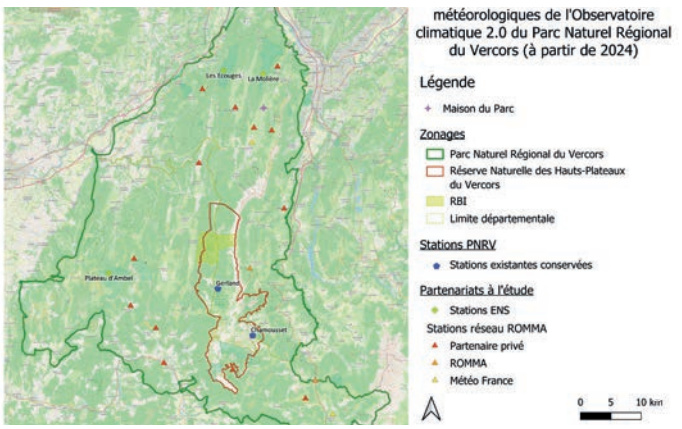

Mise en défens de la mare des Chaumailloux

Cette mare d'origine humaine est mise en défens chaque saison d'estive depuis 2018 et des suivis sont réalisés sur différents groupes d'espèces : amphibiens, odonates et la flore. Si une seule espèce d'amphibiens a été inventoriée, c'est surtout les odonates qui évoluent rapidement depuis la protection de la mare : ce sont pas moins de 13 espèces différentes qui ont été déterminées sur la mare.

Il a été proposé à l'équipe de mettre en défens uniquement la moitié de la mare l'année prochaine pour éviter de rentrer dans un processus naturel qui mènera à terme à son comblement. La perturbation provoquée devrait permettre de garder la diversité d'espèce constatée actuellement.

©PNRV Lucas Delalande

©PNRV Lucas Delalande

©PNRV Jean Andrieux

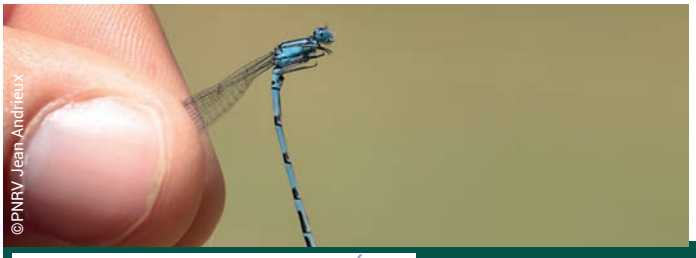
©PNRV Jean Andrieux

©PNRV Jean Andrieux

© PNRV Jean Andrieux

Réserve Biologique Intégrale

La RBI fait quant à elle office d'un laboratoire à ciel ouvert où de nombreux suivis et études sont menés pour analyser comment les espèces et les milieux vont évoluer en l'absence de certaines activités humaines (activités forestière, pastorale et de chasse).

De simples inventaires sont également réalisés pour améliorer la connaissance de la RNHPV. L'étude lancée en 2018 sur les reptiles par Gopal Billy (expert à son compte, en lien avec le CNRS) est poursuivie. Les reptiles capturés sont mesurés puis marqués avant d'être relachés.

©PNRV / Jean Andrieux

Des études se font également sur le sous-sol des Hauts-Plateaux. Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent en effet des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ». La connaissance de ce réseau est capitale en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbu
- Suivis Tétras Lyre
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Suivi petites chouettes de Montagne
- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetins des Alpes
- Mise en défens de la mare des Chaumailloux
- Bilan stationnel de la Flore Prioritaire

À noter que certains de nos partenaires réalisent des protocoles sur le périmètre de la Réserve aprés avoir obtenu une autorisation préfectrale spécifique (exempe: l'OFB suit la bartavelle, la LPO a engagé un suivi bioacoustique du Lagopède alpin, l'ONF sur la RBI suit les chiroptéres et les micromammifères, la FDC26 suit les chamois ...)

VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette mission de veille, de surveillance et de police de l'environnement est évidemment sous évaluée puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain, les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Cette mission est également en lien avec la thématique sensibilisation, éducation à l'environnement : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle pour éviter des infractions. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions

Des tournées individuelles ou en binôme entre gardes de la RNHPV s'organisent régulièrement pour aller à la rencontre des usagers de la Réserve naturelle et anticiper d'eventuelles infractions comme les feux de bivouac.

Des tournées collectives avec les écogardes sont organisées plusieurs fois pendant l'estive, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré mais si des infractions sont constatées, elles sont sanctionnées.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles estivales autour des questions du feu et du camping, patrouilles automnales autour du ramassage des champignons, de la chasse, du dérangement de la faune pendant le brâme, ...).

En 2024, il y a, à ce jour, 42 timbres-amendes posés par les gardes de la RNHPV et 7 procès verbaux (Véhicule terrestre motoriséet survol) dont 2 réalisés par la gendarmerie (Véhicule terrestre motorisé et survol).

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 35 %,

©PNRV Guillaume Fruquière

©PNRV Alice Lefèvre

©PNRV Guillaume Fruquière

©PNRV Alice Lefèvre

De nombreuses opérations de police ont été menées cet été avec l'appui d'autres corps de police : gendarmes, agents de l'OFB, gardes d'autres Réserves naturelles.

Toute l'équipe de la RNHPV n'est pas encore commissionnée et assermentée. En cette fin d'année 2024, l'équipe possède quatres gardes commissionnés et assermentés en plus du conservateur. Le dernier garde devrait profiter de la prochaine session de formation.
En 2024 les agents ont pu se former sur la police de la chasse.

INFRACTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Introduction de chien	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4	1	8	4	2	6	10
Feu	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1	2	2	4	2		5
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	1	1	2		1	2	2				1	1	1					1
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur	1			2	3						3	4	4	5	2	1	7	3
Travaux sans autorisations					1			2										
introduction ou atteintes aux végétaux							1										1	
Camping non autorisé														1		2	2	12
Cueillette																	1	
VTT hors itinéraires autorisés										1						1	1	11
TOTAL	**13**	**14**	**18**	**8**	**14**	**10**	**5**	**9**	**0**	**4**	**6**	**9**	**8**	**16**	**10**	**8**	**18**	**42**

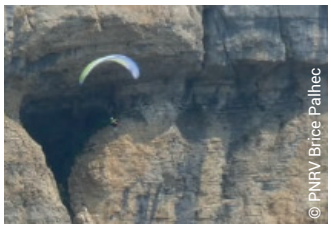

Le protocole de politique pénale signé en 2018 permet d'homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la RNHPV ou par tous les agents ayant des missions de police (Gendarmerie, ONF, OFB ...), et ce, quelque soit le département de l'infraction. Si les liens avec les procureurs sont importants à entretenir, car en matière de police, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la RNHPV, ceux avec les Officiers du Ministère Public le sont également puisque ce sont eux qui donnent suite aux Timbres-Amendes délivrés par les gardes.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde fait faire demi-tour au VVTiste ou a un chien à l'entrée de la Réserve naturelle.

Les différentes brigades de gendarmerie concernées par la Réserve naturelle ont été particulièrement présentes cet été pour mener des tournées avec l'équipe de la RNHPV. Plusieurs contraventions ont d'ailleurs été dressées par leur soin.
Une opération spécifique sur le survol a également été réalisée avec l'appui de gendarmes de la brigade des transports aériens.

Une veille est organisée sur de nombreux sites internet et sur les réseaux sociaux où de nombreuses informations contraires à la réglementation de la Réserve naturelle apparaissent. L'équipe de la RNHPV fait donc de nombreux rappels à la réglementation, voire engage des procédures.

Les demandes d'autorisations

En 2024, 26 demandes d'autorisation ont été déposées.

Il faut rajouter à ces demandes, les 104 laissez-passer pour autorisation de circulation : 88 ont été délivrés par la RNHPV, les autres l'ont été par l'ONF, avec qui nous partageons un outil informatique.
Les demandes d'autorisation passent dorénaveant par le site du ministère démarches simplifiées.

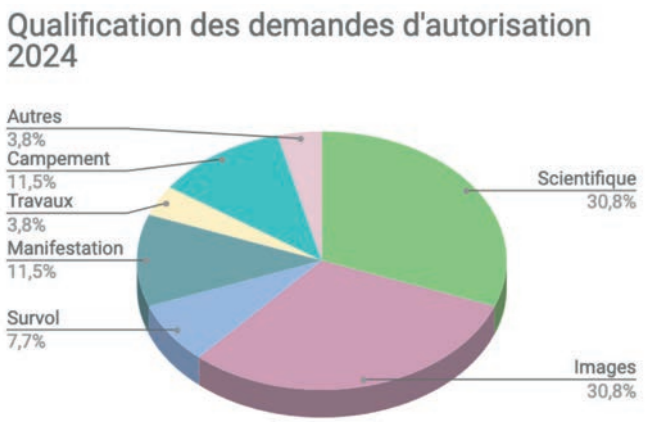

Arrêté d'interdiction du bivouac sur le Mont Aiguille

La commune de Chichilianne a pris un arrêté municipal le 3 janvier 2022, règlementant le bivouac dans la RNHPV, spécifiquement sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille, pour des motifs de protection de l'environnement. Les communes voisines de Saint Michel Les Portes, de Saint Martin de Clelles, la Communauté de Communes du Trièves et le SM-PNRV ont pris des motions pour soutenir l'initiative exemplaire des élus de Chichilianne. Le respect de cette réglementation est surveillée avec l'aide de l'OFB. Plusieurs opération de surveillance ont eu lieu cet été sur ce site emblématique sans constatation d'infraction.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde et ce, tout au long de l'année : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle. Certaines sont interdites ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Les activités de loisirs se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 6 %

© PNRV Nadia Roblet

© PNRV Nadia Roblet

L'activité de loisirs la plus courante reste évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec des ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Le trail se développe. L'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la Réserve naturelle sont aussi bien présentes.

D'autres activités pourtant interdites comme celles qui engendrent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.

© Olivier Teilhard

Les relations développées avec les parapentites locaux

Des échanges réguliers ont été instaurés depuis l'installation du premier couple de gypaète barbu en 2022 avec les parapentistes, les clubs locaux et leurs fédérations (départementale et nationale). Une relation étroite s'est ainsi instaurée et les parapentistes locaux sont maintenant de vrais ambassadeurs du gypaète ! Ils communiquent sur les ZSM (Zones de Sensibilités Majeures) créées autour des nids de gypaète et activées le temps de la reproduction (de novembre à juillet) et relayent toutes les informations nécessaires pour que les pilotes locaux et ceux qui viennent voler dans le Diois, respectent la présence de cet oiseau.

Pour marquer le coup de cet engagement, un communiqué de presse a été rédigé entre la Réserve naturelle et les clubs de parapente locaux lors d'une visite de ces derniers sur le site de lâcher des jeunes gypaètes.

CHERS AMIS PARAPENTISTES

Aidez-nous à protéger le gypaète barbu qui s'installe à nouveau sur le Vercors

La commission Archiane

Le second couple qui s'est, lui, installé sur les falaises du Glandasse mais côté Archiane nous a permis de réunir les grimpeurs et notamment ceux qui équipent de nouvelles voies. Les premiers échanges nous ont permis de mettre en place une commission « Archiane » qui regroupe l'ensemble des acteurs, dont la commune de Châtillon-en-Diois, l'ONF (dans le cadre de la Réserve Biologique), la DREAL (pour le site classé des Rochers d'Archiane et de Combeau), la LPO (dans le cadre du Life Gyp'act), le Département de la Drôme (pour les sports de nature), ..., et les pratiquants de cette activité d'escalade.

Cette commission va se réunir de manière régulière pour traiter toutes les demandes de création de nouvelles voies d'escalade, en fonction de la réglementation de la Réserve naturelle (interdiction de créer de nouvelles voies d'escalade sur les falaises situées en Réserve naturelle) et des espèces qui se reproduisent sur les falaises (Gypaète barbu, Vautour fauve, Aigle royal, Faucon pèlerin, Crave à bec rouge, Tichodrome échelette, ...).

Cette commission a également l'ambition de travailler sur l'ensemble des activités de loisirs qui se pratiquent sur ce secteur, car la diversité des milieux et d'espèces sauvages, qui pour beaucoup sont considérées « à enjeux », font d'Archiane un « hot spot de biodiversité », au minimum à l'échelle nationale.

VERCORS RANDO / UNIVERSITE VERCORS

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée en itinéraires balisés et en signalétique.
Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».
http://universite.parc-du-vercors.fr/ http://rando.parc-du-vercors.fr/

© PNRV Nadia Roblet

L'activité cinégétique

L'activité chasse se pratique sur la Réserve naturelle comme le précise son décret de création. L'arrêté d'application du décret signé fin 2016 a permis de réajuster certaines modalités notamment pour faciliter la réalisation des plans de chasse cerfs et sangliers jugés responsables de dégâts importants sur des terres agricoles et sur la régénération forestière en périphérie des Hauts-Plateaux.
La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.
Les nouvelles modalités mises en place ont été transmises à l'ensemble des chasseurs en 2018, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Les gardes de la RNHPV sont là également pour faire respecter cette réglementation.
Depuis l'ouverture à la chasse (cerfs) des 4 000 hectares des propriétés du département de l'Isère, ce sont 82 % du territoire de la RNHPV qui sont chassables.

© Mallory Randon

© Mallory Randon

© Nacho Grez

© Nacho Grez

Le VTT

L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet et aux traces observées sur le terrain.
Un effort de communication pour sensibiliser ces pratiquants doit être constamment renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette sensibilisation peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.

© Nacho Grez

INFOSOURCE

Les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors Rando, tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquilité, il vaut mieux être autonome en eau.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Formation des Socio-pro

SUIVI DES ÉQUIPEMENTS, DU BÂTI ET DES TRAVAUX

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un important patrimoine bâti existe sur la Réserve naturelle et est aujourd'hui essentiellement entretenu pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Châtillon-en-Diois. Les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil et d'interprétation, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

Les principales portes d'entrée de la RNHPV réaménagées

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 17 %,

Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes, les travaux plus conséquents restant à la responsabilité des propriétaires. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à leur disposition.

Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circulation, lorsque les travaux ne concernent que l'intérieur du bâtiment.

La ressource en eau, notamment pendant les mois d'été, est devenue un problème récurrent mais cela n'a pas été le cas cette année 2024. Les infrastructures de stockage d'eau pour les brebis, les bovins et les équins ont été suffissantes sur tous les alpages.

© PNRV Guillaume Fruquière

En cette année 2024, des travaux importants ont eu lieu sur plusieurs bergeries. Le département de l'Isère a engagé de gros travaux sur ses propriétés de la Grande Cabane et de Jas Neuf, des travaux qui se poursuivront en 2025.

© PNRV Alice Lefevbre

La commune de Laval d'Aix a de son côté mis en place une reconstruction de sa bergerie (à l'identique) sur le Glandasse, nécessitant l'appui de nombreux héliportages.

© PNRV

Du côté de la RNHPV, les travaux ont été nombreux, notamment pour la pose de l'ensemble des mobiliers d'accueil sur les portes d'entrée de la Réserve naturelle. Les gardes et les écogardes ont été particulièrement actifs sur ces aménagements : un grand merci à eux pour leur investissement !

© PNRV Guillaume Fruquière

© PNRV Brice Palhec

© PNRV Lucas Delalande

© PNRV Benoît Betton

Travaux sur la Coche

Les travaux sur la maison forestière de la Coche ont permis de finaliser un vaste projet de réaménagement de cette porte d'entrée la plus fréquentée à l'année.
Ce lieu chargé d'histoire était paysagèrement dégradé (parking décrit comme anarchique, maison forestière en ruine). Grâce à la Région AuRA, le parking a été réaménagé et déplacé pour revaloriser cet espace et notamment la prairie centrale. Des petits sentiers conduisant à l'entrée physique de la Réserve naturelle ont également été créés (sentier des chouettes, sentier des sources).
Les fonds Avenir Montagnes ont permis de réhabiliter la maison forestière et de créer un sentier (hors RNHPV) sur le thème de la forêt.

© PNRV Anne Julie Parsy

© PNRV Anne Julie Parsy

Les panneaux qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont parfois la cible de dégradation (picto chien ou VTT rayé et donc illisible). Un entretien régulier est nécessaire.
Et pour compléter le dispositif, tous les poteaux de signalétique situés au sein de la RNHPV ont été doublés pour rajouter un rappel à la réglementation.

FICHES ACTIONS LIÉES

- TRAVAUX À LA COCHE
- MOBILIER ACCUEIL

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet plus de 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité est en constante évolution: après le retour du Loup qui a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, c'est le réchauffement climatique qui vient maintenant impacter les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs, les bergers et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve naturelle

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 10 %

2024 est la 6ème année de mise en oeuvre du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts-Plateaux du Vercors.

Rappel : le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui finance en partie des projets d'améliorations pastorales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations.

Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu mi octobre. Des travaux ont eu lieu dans certaines bergeries pendant l'estive ou en amont, pour améliorer la qualité de vie des bergers et éleveurs les occupant.

Pour rappel, des panneaux sont posés à proximité de certaines bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers.

Cette année, peu d'incidents entre chiens de protection et randonneurs ont été signalés.
Le travail réalisé dans le cadre du « récit commun » par le SM-PNRV avec l'ensemble des acteurs concernés a permis de réaliser un document spécifique aux bons comportements à avoir lorsque l'on approche une zone d'estive (« Escapade en Vercors ») et aux bons gestes à avoir au contact des chiens de protection. Ce document largement distribué sur le territoire, est relayé par les agents de la RNHPV au contact des randonneurs.
Ces documents sont téléchargeables https://url-r.fr/TUWTv

©PNRV / Anne-Julie Parsy

©PNRV / Angeline Guibert

Pour des questions de sécurité, la RNHPV dispose d'un système de radiocommunication avec deux relais émetteurs qui permettent de couvrir la quasi-totalité de la Réserve. Les gardes et les bergers sont équipés de radios pour pouvoir communiquer dans les zones non couvertes par le réseau téléphonique.

Les 22 postes des bergers (2 par unité pastorale) ont été financés à 80 % par le PPT des Hauts-Plateaux du Vercors en 2023

Le maintien de cette communication par radios présentes plusieurs avantages pour les bergers:

- Dans le contexte de prédation par le loup, le gardiennage se fait de plus en plus à deux salariés sur une même estive. Les communications par radios sont donc importantes pour permettre aux bergers de communiquer pendant la garde.
- Les radios sont aussi importantes pour que les bergers et les gardes puissent communiquer pour la réalisation des constats de prédations.
- Les radios permettent d'accéder aux secours en montagne (abonnement à la charge des éleveurs), ce qui permet d'assurer la sécurité de leurs salariés qui de plus en plus montent en famille.

©PNRV / Brice Pallhec

©Nacho Grez

© SNAM

Les moyens financiers issus du PNA « loup et activités d'élevage » et du PPT des Hauts-Plateaux du Vercors ont permis de mobiliser du temps d'agents de la RNHPV (l'équivalent de 6 mois de CCDD) et d'accompagnateurs en moyenne montagne (23 journées de présence) pour de la médiation pastorale. Ces personnes allaient au contact des visiteurs pour les sensibiliser à la présence de bergers, troupeaux et chiens de protection.

MARE DES CHAUMAILLOUX

Pour la 6ème année consécutive, la mare des Chaumailloux a été mise en défens pendant toute la période de présence des troupeaux. Les berges n'ont donc pas été dégradées et la mare non piétinée. La végétation et la faune aquatique ont pu réaliser leur cycle de reproduction.
Des protocoles de suivis de la faune et de la flore ont été mis en place en 2020 et sont poursuivis depuis.

©PNRV / Anne-Julie Parsy

LES PERSPECTIVES 2025

La révision du plan de gestion vient d'être lancée. Les prochaines étapes permettront de requestionner les objectifs à long terme afin d'élaborer le plan de gestion suivant.

Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

Suivis scientifiques et naturalistes

- Life GypAct
- Réalisation d'un diagnostic des sites archéologiques potentiels
- Mise en place du nouveau protocole de suivi de l'état de conservation des milieux ouverts
- Suivi de la présence des meutes de loup et mise en-place du suivi de leur régime alimentaire et des interactions avec les troupeaux domestiques
- Actualisation du dispositif de stations météo validé en 2024

Accompagnement de l'activité pastorale

- 7ème et dernière année de la mise en oeuvre du PPT
- Réalisation des constats d'attaque
- Mise ne place de sorties animées par des accompagnateurs en moyenne montagne pour sensibiliser les visiteurs de la RNHPV à l'activité pastorale

Accompagnement des activités de pleine nature

- Poursuite des concertations avec les grimpeurs et les partapentistes
- Reflexions sur une étude de la fréquentation sur la RNHPV avec le monde de la recherche

Sensibilisation et éducation à l'environnement

- Mise en place d'événements, de temps d'animation et de sensibilisation dans le cadre des 40 ans de la RNHPV dont une journée festive en fin d'année
- Poursuite des projets scolaires de la RNHPV

Veille, Surveillance et Police de l'environnement

- Tournées de surveillance avec l'appui d'autres services de garderies et de la gendarmerie
- Commissionnement et assermentation du garde restant et poursuite de la montée en compétence de l'ensemble de l'équipe sur cette mission de police

Suivi des équipements, du bâti et des travaux

- Entretien des sources et des cabanes abris

Pour cela, il est proposé au comité consultatif de valider le budget présenté ci-dessous :

Opérations 2025	MONTANT
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES	15 000
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combeau	4 000
Suivi sanitaire du bouquetin	1 000
Suivi lièvre	6 000
Suivi Loup (piège photo, prestations, suivi régime alimentaire, AMI)	4 000
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 400
Équipements et services aux éleveurs (héliportage, systèmes radio …)	1 400
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	5 000
Equipements techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance …)	5 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS, DU BATI ET DES TRAVAUX	500
Chantier entretien des cabanes abris, bachas, sources	500
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	/
/	
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	22 500
40 ans Réserve	10 000
Conférence, animation, grand public, communication	0
Programme scolaire « À l'école de la Réserve »	12 500
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2025	44 400

BUDGET DE LA RNHPV

Prévisionnel FONCTIONNEMENT 2025		MONTANT
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700 €
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 6068	Autres matères et fournitures	8 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351 €
Chapitre 042	Achat véhicule	15 000 €
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	**451 051 €**

Recettes Fonctionnement 2025	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère *(20 % du budget alloué par le MTES)*	75 175 €
TOTAL	**451 051 €**

Recettes Opérations 2025	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère *(20 % du budget alloué par le MTES)*	7 400 €
TOTAL	**44 400 €**

Total Recettes 2025 **(Fonctionnement / opérations)**	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère *(20 % du budget alloué par le MTES)*	82 575 €
TOTAL	**495 451 €**

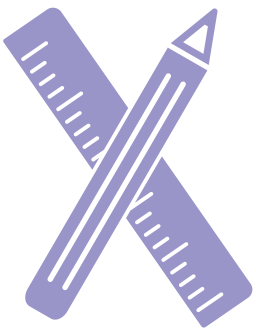

Les Annexes

- Compte rendu Comité consultatif
- Fiches Actions
- Bilans Life GypAct

FICHES ACTIONS 2024

- Page 2 - Suivi Vautour fauve
- Page 3 - Suivi Gypaète barbu
- Page 4 - Suivis Tétras Lyre
- Page 5 - Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)
- Page 6 - Suivi petites chouettes de montagne
- Page 7 -Suivi sanitaire et génétique du Bouquetin des Alpes
- Page 8- Mise en défens de la mare des Chaumailloux
- Page 9 - Bilan stationnel flore prioritaire
- Page 10 - Sensibilisation des publics
- Page 11- À l'école de la Réserve
- Page 12- Les médiateurs
- Page 13 - Formation des socio-pro du tourisme
- Compte rendu exécution - Mobilier Porte entrée

SUIVI VAUTOUR FAUVE

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

Assurer un suivi du succès de reproduction des Vautours fauves dans le Vercors et une évaluation du nombre de couples installés sur le territoire du PNRV. Améliorer les connaissances concernant cette espèce au niveau local et national.

RÉF. PLAN DE GESTION. D14a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Contexte

Le SM-PNRV a été le porteur de la réintroduction des Vautours fauves dans le Vercors entre 1996 et 2007. La population est suivie depuis le début du programme, et une évaluation du nombre de couples nicheurs est effectuée chaque année depuis la première reproduction naturelle en 2007. Ce suivi est effectué entre janvier et juillet. Cette évaluation a pour but de suivre la tendance démographique de cette population, et de contribuer à l'évaluation nationale du nombre de couples nicheurs pour le Vautour fauve. La population du Vercors étant la population nicheuse la plus septentrionale de France, son suivi revêt une importance particulière. Elle est aujourd'hui subdivisée en 7 colonies réparties sur la frange sud du massif du Vercors (Archiane, Gorges des Gâts, Mensac, Chapiat, Echelette, Col du Rousset, Chironne).
Cette population nicheuse est renforcée dans l'année par des individus en période d'erratisme provenant de toutes les populations européennes. Les individus la composant sont également très mobiles une fois la période de reproduction terminée, et se dispersent probablement vers les Alpes internes et les massifs avoisinants.

© Luca Melcarne

© PNRV Guillaume Ruetsch

© PNRV Jean Andrieux

Descriptif de l'action

Les couples nicheurs sont repérés et inventoriés dès le début du mois de janvier par les agents du PNRV et un réseau de bénévoles. Une partie des couples inventoriés, correspondant à un échantillon d'au moins 30 % de l'effectif total installé, et ensuite suivie de manière fine, avec un passage toutes les deux semaines au cours duquel l'agent note le stade de reproduction de chaque couple de l'échantillon. Ce suivi est effectué jusqu'à fin juillet afin de suivre l'intégralité du cycle de reproduction.
Un suivi par lecture de bagues est également effectué grâce à un piège-photographique placé sur la placette d'équarrissage de Chamaloc.
Enfin, afin d'améliorer les connaissances concernant les déplacements et les domaines vitaux des Vautours fauves du Vercors, des individus doivent être capturés sur cette même placette afin de les équiper de balises GPS.

RÉSULTATS

Pour l'année 2024, l'ensemble des sites de nidification ont été suivis et contrôlés tout au long de la saison. Le nombre de couples reproducteurs diminue légèrement (2023 = 178). Sur 177 couples reproducteurs, 70 ont échoué la reproduction, 94 ont produits un jeune à l'envol, et 13 pour lesquels le résultat est inconnu, soit un succès de reproduction de 0,57 (identique à 2023). Le succès reproducteur est très variables en fonction des secteurs (de 0,43 à 0,69), et on constate en particulier sur le secteur historique et principal d'Archiane (couples reproducteurs), un succès reproducteur faible (0,43), et la diminution du nombre de couples. De manière générale, les sites historiques (Col de Rousset, Archiane) semblent diminuer au profit de nouveaux sites de petite taille disséminés géographiquement, et certainement plus difficiles à détecter.

© PNRV Guillaume Fruquière

SUIVI GYPAÈTE BARBU

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

Dans le cadre de « l'International Observation Day » (IOD) instauré par la VCF (Vulture Conservation Foundation), ce suivi réalisé chaque année sur un week-end en octobre, permet de connaître un effectif minimum de gypaète barbu sur l'arc alpin et le Massif Central.

Contexte

Depuis 2015, ce suivi est réalisé dans le cadre des programmes « Life» (Gypconnect 2015-2021 et GypAct 2022-2028) qui ont plusieurs objectifs :
- Créer des noyaux reproducteurs dans les Préalpes et le Massif central.
- Favoriser les échanges avec les Pyrénées.
- Participer à la création d'une population stable dans les Alpes.

Le suivi des Gypaètes barbus s'organise à l'échelle de l'Arc Alpin et du Massif Central dans le cadre de l'IBM (International Bearding Vulture Monitoring) coordonné par la VCF. Ce suivi s'organise sur 1 journée par an (sans date de report).
En France, il est mis en oeuvre par différentes structures telles que : la LPO, l'association Vautours en Baronnies, des Parcs Nationaux, des Parcs naturels régionaux...
Le PNR Vercors organise ce comptage sur le territoire du Vercors et du Diois.

RÉF. PLAN DE GESTION . B7d

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
Pas d'avis ni autorisation à demander pour cette action

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Descriptif de l'action

Il s'agit de positionner des observateurs sur des points précis identifiés en amont, permettant un maillage le plus fin possible du territoire dont nous avons la responsabilité.
L'observateur assume son poste de 10h à 16h et note, le cas échéant, tous les gypaètes qu'il observe. Il rapporte également tous les éléments susceptibles d'identifier l'oiseau et nécessaires pour déterminer le nombre total d'oiseaux observés.

© Alain Herrault

© Alain Herrault

© PNRV Céline Michaux

© PNRV Bruno Cuerva

RÉSULTATS

La prospection internationale IOD s'est tenue le samedi 12 octobre. L'équipe de la RNHPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors, avec au total 33 observateurs répartis sur 14 sites. Les conditions météo n'ont pas été clémentes (peu de visibilité), 5 gypaètes ont pu être observés, pas tous identifié avec certitude :

- **Gerlinde** (lâchée sur le Vercors en 2013)
- **Stephan** (lâchée sur le Vercors en 2010)
- **Pamela** (lâchée dans les Baronnies en 2019)
- **Fortunat** (lâché dans les Baronnies en 2015)

et **un oiseau inconnu**

SUIVIS TÉTRAS LYRE

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

2 protocoles de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) sont réalisés par l'équipe de la RNHPV sur les Hauts-Plateaux : le protocole au chant et le protocole au chien d'arrêt (en lien avec la Fédération départementale des chasseurs de la Drôme, FDC 26).
Ce 1er protocole réalisé au printemps permet de surveiller la population de Tétras-lyre présente sur les Hauts-Plateaux du Vercors dans le cadre du suivi alpin coordonné par l'OGM.
Ce suivi permet:
- d'estimer, à moyen terme, la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle de la Réserve naturelle
- et d'estimer les tendances des effectifs en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

Le protocole au chien d'arrêt (protocole OGM), réalisé au mois d'août, permet quant à lui d'estimer le taux de reproduction sur les Hauts-Plateaux.

RÉF. PLAN DE GESTION .D15B

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
AP N° 2015-139-0042

AVIS DES INSTANCES :
/

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle en partenariat avec l'OGM et la FDC 26

Contexte

Opérations coordonnées par l'OGM à l'échelle du massif alpin ; le protocole d'échantillonnage a été élaboré par l'OGM et mis en oeuvre par la Réserve naturelle et la FDC 26.

© Lucas Melcarne

Descriptif de l'action

Protocole au chant :

L'observateur se déplace dans le secteur qui lui a été confié selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus. L'objectif est de compter tous les individus présents sur son secteur, tout en limitant le dérangement occasionné.
Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum deux heures après.
La Réserve naturelle est découpée en 30 secteurs différents. Chaque année, 15 +/-1 secteurs sont choisis aléatoirement et prospectés selon la méthode décrite ci-dessus. Cela permet d'obtenir au bout de quelques années de suivi une estimation précise de l'effectif.

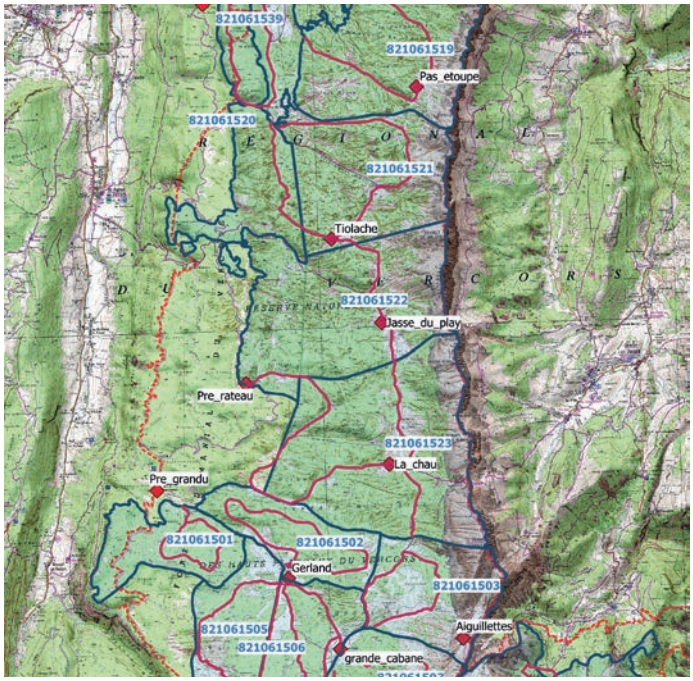

Suivi des places de chant par piège-photographique

Il est à noter que l'analyse des photos issues des pièges-photos placés sur 3 places de chant entre 2015 et 2018 est toujours en cours, avec des avancées notables. Nous collaborons effectivement avec L. Journaux, chercheur à Agrosup Dijon qui devrait publier un article scientifique d'ici peu.

RÉSULTATS

* **Protocole au chant** : Cette année, sur l'ensemble des 15 secteurs parcourus en deux journée les 7 et 9 mai(nuageux avec éclaircies / beau temps), ce sont 73 coqs et 8 poules qui ont été comptés.
Nosu attendons toujours l'analyse des résultats, pour obtenir une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la Réserve.

* **Protocole au chant** : Ce protocole n'a pas été organisé cette année.

SUIVI TEMPOREL D'OISEAUX COMMUNS

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectif de l'action

Ce Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) est réalisé dans la Réserve naturelle à travers deux protocoles ; trois transects de points d'écoute (STOC écoute) et un site de capture (STOC capture). Ces protocoles, de portée nationale, permettent d'estimer les variations des populations des espèces d'oiseaux communs à moyen et long terme, et de les mettre en perspective vis à vis des facteurs d'influence (changements climatiques, modifications d'habitat) pesant sur l'état des populations de ses oiseaux communs.

Contexte

Créés et pilotés depuis 1989 par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), les protocoles STOC sont mis en place sur la RNHPV depuis le début des années 2000.
L'intérêt de ce protocole se joue dans la longévité de sa mise en oeuvre.

© PNRV Jean Andrieux

RÉF. PLAN DE GESTION . A1a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : 4 400€ + Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
AP N° DDT-SEF-2023-0076

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique
Comité Consultatif

ACTION PORTÉE PAR :
la RNNHPV, un prestataire individuel le MNHN et le CRBPO

Descriptif de l'action

Pour le STOC capture, 5 sessions sont organisées sur le site de Combeau entre le 15 mai et le 15 juillet. A chaque session, 24 filets de 12 m x 3 m de haut sont déployés entre 17h30 et 21h la veille et du lever du soleil jusqu'à 12h sur des sites fixes lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Tous les oiseaux capturés sont bagués ou contrôlés (pour le cas d'un oiseau déjà bagué), et des mesures biométriques sont prises (masse corporelle, longueur de tarse, longueur d'aile pliée, sexe, âge, adiposité ...) avant d'être relâchés directement sur le site.

Pour le STOC écoute, les transects se composent de 10 points d'écoutes, répartis dans un carré de 2 x 2 km, parcourus 2 fois par an par un observateur. Un passage précoce est effectué en mai, puis un second fin juin. L'observateur reste 5 mn sur chaque point et note l'effectif minimal de chaque espèce contactée auditivement ou visuellement selon 3 classes de distance (<100 m ; 100-200 m ; >200 m). Les deux transects suivis par le personnel de la RNHPV sont ceux du Grand Pot (Corrençon-en-Vercors) et de La Baume (Saint-Agnan-en-Vercors).

© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Jean Andrieux

© PNRV Céline Michaux

© PNRV Céline Michaux

© Nicolas Renous

© Nicolas Renous

RÉSULTATS

Pour le STOC écoute, les deux passages ont pu être effectués sur les deux parcours dans les temps.

411 oiseaux ont été contactés appartenant à 38 espèces.

Sur le transect de La Baume, 190 oiseaux appartenant à 23 espèces ont été observés.

Sur le transect du Grand Pôt, 241 oiseaux appartenant à 35 espèces ont été notés.

Pour le STOC capture, 101 oiseaux ont pu être capturés appartenant à 18 espèces différentes. Les espèces les plus capturées cette année ont été la Mésange noire (21 captures), le Roitelet à triple-bandeau (14 captures) et la Mésange huppée (12 captures). Les 5 sessions ont régulièrement été perturbées par les conditions météorologiques (vent, pluie, températures trop basses) et ont dû être écourtées à plusieurs reprises pour la sécurité des oiseaux..

Liste des espèces capturées : Mésange noire (21), Roitelet à triple-bandeau (14), Mésange huppée (12), Pinson des arbres (9), Venturon montagnard (8), Accenteur mouchet (6), Grive draine (6), Rougegorge familier (5), Rougequeue noir (5), Merle à plastron (2), Grimpereau des bois (2), Bec-croisé des sapins (2), Serin cini (2), Grive musicienne (2), Pipit des arbres (2), Bouvreuil pivoine (2), Chardonneret élégant (1), Fauvette babillarde (1)

SUIVI PETITES CHOUETTES DE MONTAGNES

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .C11b

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS :
Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :
/

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectifs de l'action

Connaître la répartition et les tendances des populations des petites chouettes de montagne, la Chevêchette d'Europe (Glaucidium passerinum) et la Nyctale de Tengmalm (Aegolius funereus) dans les différents milieux forestiers de la Réserve naturelle.

Contexte

Les petites chouettes de montagne, à savoir la Chevêchette d'Europe et la Nyctale ou Chouette de Tengmalm sont deux espèces reliques boréales dont l'aire de répartition est restreinte en France. Elles occupent toutes les deux des milieux forestiers matures, avec des arbres hôtes des Pics noirs et Pics épeiches dont ces chouettes occupent les anciennes cavités. Les Hauts-Plateaux du Vercors offrent de nombreux habitats favorables à ces deux espèces, et une population importante de petites chouettes de montagne s'y est développée.
En 2017, l'Office national des forêts (ONF) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont créé un protocole national pour la prospection et le suivi de ces espèces, et le pilote depuis. Ce suivi a été mis en place dès 2020 sur la RNHPV.

Descriptif de l'action

Des transects de 2 km sont mis en place sur des secteurs accessibles et permettant un parcours le plus linéaire possible. Sur ces transects, 5 points d'écoute espacés de 500 m sont suivis. Sur chaque point, un observateur commence par faire 2 mn d'écoute passive, puis 3 mn de repasse suivie de 5 mn d'écoute. A l'aller, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Chevêchette d'Europe, avant le coucher du soleil, et au retour, les 5 points sont parcourus avec une repasse de Nyctale de Tengmalm, après le coucher du soleil. Chaque transect est parcouru deux fois par an, une fois entre le 15 février et le 15 mars, et une fois entre le 15 mars et le 15 avril.
Sur la RNHPV et ses alentours, 5 transects sont parcourus annuellement, 4 par la RNHPV et 1 par l'ONF. En 2023, l'équipe de la RNHPV a assuré le suivi sur 3 transects supplémentaires situés en limite de la RN du fait d'un défaut d'observateurs.

© PNRV Léa Chabonnier

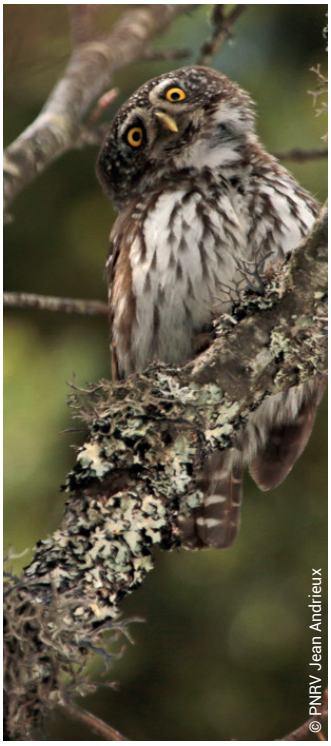
© PNRV Jean Andrieux

Résultats

Protocole au chant :

En 2043, tous les transects ont pu être parcourus dans les temps avec les résultats bruts suivants :

CH = Chevêchette d'Europe , NY = Nyctale de Tengmalm

	Carette		Pré Grandu		Jas Neuf		Tussac		Chatillon		Gresse	
	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY	CH	NY
Passage 1	3	2	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0
Passage 2	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0

Un total de 4 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et 4 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm a été noté au maximum, lors du premier passage. Ces résultats sont bas en comparaison de l'année précédente (11 chevêchettes et 12 nyctales) mais s'inscrive dans la tendance nationale de mauvaise année de reproduction pour ces deux espèces.

Les deux nouveaux transects suivis par la RN montrent des résultats négatifs quant à la présence des deux espèces sans grande surprise, ces transects étant situés plus bas en altitude et servant de témoin dans des habitats secondaire des deux espèces.

© PNRV Jean Andrieux

SUIVI SANITAIRE ET GÉNÉTIQUE DU BOUQUETIN DES ALPES

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . B7c

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : Temps agent + présence vétérinaire et analyses

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :
Conseil Scientifique
Comité Consultatif

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectif de l'action

30 ans après les premières réintroductions, la Réserve naturelle a souhaité mieux connaître l'état sanitaire de la population de bouquetins du massif du Vercors et avoir des éléments supplémentaires sur la diversité génétique de cette population, notamment par rapport à la population source (Vanoise) et aux populations des autres massifs alpins.
L'objectif est de capturer une trentaine de bouquetins au total afin d'avoir un échantillon suffisamment représentatif de la population.

© Eric Belleau

© Eric Belleau

Contexte

Le ministère en charge de l'environnement souhaite que la « stratégie de restauration des bouquetins en France » (2000 – 2015), qui faisait office de « Plan National d'Actions » pour le Bouquetin des Alpes (Capra ibex), soit renouvelée.
Le ministère conseille vivement d'orienter la prochaine stratégie sur des aspects particuliers qui sont :
- la répartition spatiale de l'espèce,
- la vulnérabilité génétique des populations
- et la surveillance sanitaire, notamment pour éviter de devoir faire face à une crise sanitaire comme celle vécue dans le Bargy (74).

Le SM-PNRV a anticipé en réalisant ce suivi dès 2018.

Descriptif de l'action

La méthode utilisée est la téléanesthésie avec fusil hypodermique. Le tireur missionné est un garde du Parc national de Vanoise. Il est accompagné par le vétérinaire Eric Belleau, spécialisé dans la faune montagnarde et dans ce type de capture.
L'opération consiste en la capture d'un bouquetin, puis à des prélèvements d'échantillons de sang (analyse sanitaire) et d'un fragment de peau (pour la partie génétique de l'étude). Une fois les prélèvements et les mesures biométriques effectués, le bouquetin est réveillé et relâché sur place. Chaque individu capturé est marqué avec des boucles auriculaires, permettant sa reconnaissance.

© PNRV Céline Michaux

© PNRV Jean Andrieux

© Eric Belleau

© PNRV Benoit Betton

RESULTATS

En 2024, 7 mâles ont été capturés au Pas des Chattons, âgés de 3 à 7 ans.

C'est donc un total de 40 bouquetins qui ont été capturés et marqués entre 2018 et 2024 sur le massif du Vercors.

MISE EN DÉFENS DE LA MARE DES CHAUMAILLOUX

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . G24c

THÉMATIQUE : Pastoralisme

COÛTS :Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :
/

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectif de l'action

Suivi de l'évolution écologique et des cortèges de groupes caractéristiques des zones humides (odonates, amphibiens et plantes) sur une des rares mares en eau des Hauts-Plateaux du Vercors, suite à la mise en défens depuis 2018.

Contexte

La mare des Chaumailloux appartient à un cortège de mares (Tête Chevalière, Combeau, 4 chemins du Jas Neuf) pastorales créées par l'Homme entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle. Ces mares étaient utilisées pour abreuver les troupeaux à l'estive, et ne sont pas forcément reliées à des sources mais se remplissent grâce à l'accumulation de neige et aux précipitations. Deux d'entre elles sont toujours utilisées par les troupeaux (Tête Chevalière et Combeau). Il a été décidé de mettre celle de Chaumailloux en défens en 2018 afin d'en interdire l'accès au bétail et d'étudier l'évolution écologique de ce milieu en l'absence de la pression des bêtes, qui a tendance à réduire les capacités d'accueil et de développement de ces milieux par l'enrichissement organique et le piétinement. Un suivi de cette mare est donc effectué depuis sa mise en défens afin d'étudier son évolution écologique.

Descriptif de l'action

Plusieurs taxons ont été sélectionnés comme indicateurs de l'état écologique des milieux humides.

- les amphibiens sont suivis par un passage précoce en mai afin de détecter les pontes, puis un passage nocturne en juin. Les observations opportunistes à l'occasion des autres suivis sont également notées.

- les odonates sont suivis par 4 passages effectués entre mi-juin et début août. Lors de ces passages, l'observateur identifie à vue ou par capture un maximum d'individus en 3h, entre 11h et 14h, un jour sans précipitations. Une estimation des effectifs est effectuée à chaque passage pour chaque espèce. Les exuvies trouvées sont récoltées et identifiées à postériori.

- la flore est suivie une fois par an, au moment de l'optimum de végétation fin juillet. Toutes les espèces visibles dans la zone en eau au moins une partie de l'année sont alors notées, avec une attention particulière sur les espèces considérées comme caractéristiques des zones humides.

	E.cyathigerum	*P.pennipes*	*L.sponsa*	*S.fusca*	*A.juncea*	*A.imperator*	*L.quadrimaculata*
27/06	0	0	2	2	4	0	21
14/07	25	0	27	2	19	1	14
22/07	31	11	20	9	21	0	1
14/08	9	0	16	0	8	0	0

Blanc : espèce déjà contactée en 2021, Jaune : espèce connue sur la RN mais pas sur Chaumailloux, Rouge : nouvelle espèce pour la RN

RESULATS

- Pour les amphibiens, une seule espèce a été contactée cette année. La Grenouille rousse (*Rana temporaria*), avec des adultes observés à chaque passage du suivi odonates.
- Pour les odonates, sur les 5 sorties prévues, 4 ont été effectuées. 7 espèces ont ainsi pu être contactées avec une prédominance de *Lestes sponsa, Enallagma cyathigerum* et *Aeshna juncea* en terme d'effectifs d'imagos. La reproduction a pu être prouvée pour *S.fusca* par l'observation d'émergences.

La diversité est inférieure à celle observée en 2023 (7 espèces contre 8 en 2023) et la diversité cumulée sur la mare de Chaumailloux se maintient à 13 espèces, ce qui en fait la mare la plus riche en odonates des Hauts-Plateaux du Vercors. Aucune nouvelle espèce n'a été détectée en 2024.

- Pour la flore, les conditions météo et les différentes missions n'ont pas permis de réaliser le suivi en 2024.

A noter qu'en 2024, la mare de Chaumailloux a maintenu un niveau d'eau très intéressant par rapport au années précédentes, probablement du fait des conditions hydriques assez exceptionnelles en juin et en juillet.

Au minimum deux individus de *Natrix helvetica* ont été observées sur la mare lors des sorties du 27/06, du 22/07 et du 14/08. Comme en 2023, l'espèce semble bien occuper ce site.

BILAN STATIONNEL FLORE À ENJEUX

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . B5a

THÉMATIQUE : SCIENTIFIQUE

COÛTS : /€ TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectifs de l'action

Riche de 1066 espèces connues en 2024, la flore de la RNHPV est notamment composée de plusieurs espèces menacées ou localisées. Un suivi est donc effectué sur ces espèces afin d'évaluer le statut de conservation des espèces présentant le plus d'enjeux sur la Réserve naturelle. De plus, de nombreuses espèces sont considérés comme « à enjeux » (protégées, liste rouge ...). Une attention particulière est donc portée à la répartition et l'évolution des populations de ces espèces.

Contexte de l'action

Un livret présentant 52 espèces à rechercher sur la RNHPV a été distribué aux gardes en début de saison 2023, dans le but d'améliorer les connaissances concernant la répartition et l'état de conservation de ces espèces sur la RNHPV.

Lilium bulbiferum
06/07/24 sur la route forestière du Rachier

Descriptif de l'action

Concernant les prospections sur les espèces à enjeux, des consignes de pointage ont été données aux gardes pour chacune des 52 espèces ciblées, dans le but d'obtenir un maximum de localisations en 2023. 6 journées de prospection ciblée sur une ou plusieurs espèces ont également été réalisées durant le mois de juin 2023.

Pour *Meconopsis cambrica*, un comptage a été effectué en juillet afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place en 2023.
Concernant les prospections sur les espèces à enjeux, des consignes de pointage ont été données aux gardes pour chacune des 52 espèces ciblées, dans le but d'obtenir un maximum de localisations en 2024. 6 journées de prospection ciblée sur une ou plusieurs espèces ont également été réalisées durant le mois de juin.

RESULATS

Concernant les prospections flore, 24 des 52 espèces ciblées ont fait l'objet d'au moins un pointage en 2024, pour un total de 152 stations pointées par l'équipe des gardes. L'outil du livret flore semble en cours de prise en main par l'équipe, puisque presque tous les agents ont réalisé au moins un pointage flore à enjeu en 2024. Les prospections ciblées ont permis de réaliser 56 des 152 pointages de l'année.

Concernant les stations de ***Meconopsis cambrica*** suivies, l'année 2024 a été une très bonne année de floraison, probablement du fait des conditions météorologiques fraîches et humides au printemps, avec au minimum 700 pieds comptabilisés contre 496 en 2023 et 198 en 2022, cependant, l'aire de répartition de l'espèce n'a pas grandi, elle s'est simplement densifiée. Il est compliqué de conclure que cette progression est due aux mesures de protection initiées en 2023, l'été 2024 ayant été très arrosé, ce qui correspond à des conditions optimales pour le développement de l'espèce, cependant, nous préconisons de continuer ces mesures de protection, et de les assortir, en accord avec le gestionnaire forestier, d'une réouverture des talus occupés par l'espèce, actuellement envahis de régénération naturelle de Hêtre commun.

Concernant les espèces de plantes à enjeux , 111 stations de 20 espèces ont été pointées sur le territoire de la RNNHPV et ses alentours proches.
Nous pouvons ajouter à cela une année exceptionnelle pour la floraison des géophytes et des Orchidacées qui a permis la découverte d'une station de *Dactylorhiza lapponica*, espèce localisée en France et rare sur les massifs calcaires, observée le 21/06/2024 par les gardes de la RNNHPV sur la tourbière de Combe Chevalière, et de *Neottinea tridentata*, espèce protégée en Rhône-Alpes, observée le 23/06/2024 par les gardes de la RNNHPV sur le site de Darbounouse, ainsi que d'*Anacamptis morio*, non revue depuis 1994 et observée par les gardes sur 12 stations du nord et du centre de la réserve entre le 22/05/2024 et le 06/06/2024.

La station de *Lilium bulbiferum* notée en 2023 sur Gerland a de nouveau été observée en 2024 avec 12 pieds et une fleur observée, fleur ayant disparue en cours de floraison et ayant probablement fait l'objet d'un ramassage. Cette espèce est considérée comme non indigène sur le Vercors et devrait être considérée comme à surveiller, au même titre qu'*Iris latifolia* et *Stachys lanata*.

Dactylorhiza lapponica
le 21/06/24 sur la Combe Chevalière

Neottinea tridentata
le 23/06/24 sur Darbounouse

SENSIBILISATION DES PUBLICS

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION .E16 b E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Temps agent

ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR : La Réserve naturelle

Objectifs de l'action

L'équipe de la RNHPV participe à de nombreux évènements nationaux ou manifestations locales dans un objectif de sensibiliser le public présent, aux enjeux de préservation des richesses de la Réserve naturelle. Elle utilise également les outils de communication du SMPNRV (info-lettre, site web, facebook, ...) pour faire passer des messages, comme par exemple dans le cadre de la préservation du Tétras-lyre où une zone de défens est mise en place en période hivernale.

Contexte

Les espaces naturels connaissent une fréquentation exponentielle. La Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors n'échappe pas à cet afflux de visiteurs. Dans ce contexte, la sensibilisation des publics à la fragilité du milieu, à l'outil de protection qu'est la Réserve naturelle ainsi qu'à sa réglementation en est devenue encore plus essentielle.

Description des actions

Durant l'été 2024, des binômes d'écogarde et de garde sont allés à la rencontre des habitants et des touristes lors de soirées thématiques à Vassieux en Vercors, Châtillon-en-Diois et Corrençon-en-Vercors. Ces soirées sont une réussites puisque plus d'une centaine de personnes ont participé. Ces soirées ont été l'occasion de parler des missions du Parc du Vercors, de la Réserve naturelle et des garderies ainsi que de répondre à des questions très variées.

L'équipe de la Réserve naturelle a également participé à différents évènements sur le territoire du Parc notamment:

- Conférence Grand Parcours Nordique CAF GRenoble Oisans à Vassieux 20/02/24
- Fête de la transhumance à Beure et à Châtillon les 8 et 23 juin
- D2couverte Réintro gypaète avec les habitant de St Andéol, 22/06
- Fête de la Préhistoire les 07 et 08 aout
- concours dept élévage Lans en Vercors les 24 et 25 aout
- Fête du gypaète à Archiane le 8 septembre
- Journée internationale des gardes sur la Molière

Enfin, la Réserve naturelle donne du temps lorsque c'est possible à des jeunes en formations :

- Programme scolaire «c'est chaud pour les Alpes» et à l'école de la Réserve
- Classe GPN« Missions PNR/RNN/ENS » « Les métiers de l'environnement » « présentation vautours»
- Classe de Lycée de Vienne, Villard de Lans , Montmorot , St Aubin
- Etudiants de Liverpool
- Une classe de Berger en formation CFPPA Die
- ...

À L'ÉCOLE DE LA RÉSERVE

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

RÉF. PLAN DE GESTION . E 16b E18a

THÉMATIQUE : SENSIBILISATION
COÛTS : 10 000 € +
TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Contexte de l'action

Depuis 2018, le Parc du Vercors propose chaque année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un appel à projet scolaire à destination des écoles et collèges situés sur le territoire du Parc. Cet accompagnement pédagogique vise à mieux connaître les spécificités du massif et comprendre quel rôle joue le Parc et la Réserve naturelle . Il est mis en oeuvre grâce à l'équipe technique du Parc, la mobilisation d'intervenants en éducation à l'environnement, en éducation artistique et culturelle mais aussi grâce à l'engagement et à l'implication des enseignants. Pour chaque projet, un cadre générique est proposé et le parcours pédagogique est adapté à chaque classe et coconstruit avec l'ensemble des équipes pédagogiques (Parc, intervenants et enseignants).

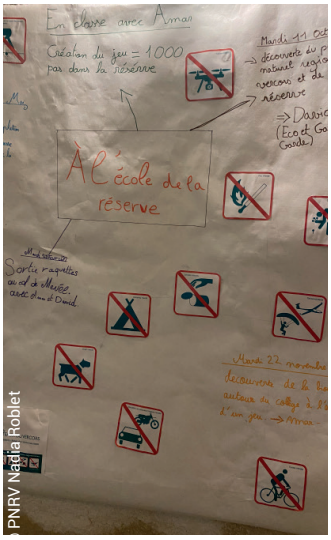

@ PNRV Nadia Roblet

Objectif de l'action

L'intention du projet est de permettre aux élèves des communes du territoire de découvrir concrètement ce qu'est une Réserve naturelle et de s'approprier le territoire des Hauts-Plateaux en leur proposant une alternance de sorties sur le terrain et de travail en classe. Les élèves, mis en situation d'être acteurs de leur projet s'impliqueront concrètement dans des actions en faveur de leur environnement local. Ils pourront appréhender la multiplicité des acteurs présents dans une Réserve et la nécessaire conciliation des usages.

@ PNRV Nadia Roblet

Descriptif de l'action

A la rentrée scolaire 2023-2024, 3 classes d'écoles primaires et 1 classe de collège se sont lancées dans le projet « A l'école de la Réserve ».

Chacune des 4 classes a profité de :

- 2 demi-journées en classe, animées par un garde pour présenter le projet et définir la thématique à developper
- 4 journées sur le terrain entre octobre et mai encadrées par un Accompagnateur en Moyenne Montagne
- une journée de restitution commune le 10 juin

Afin de faire découvrir aux autres classes ce qu'ils ont retenu de leur année «à l'école de la Réserve», une journée de partage et d'échange ludique et conviviale a été organisée à Saint Jean en Royans. Les élèves ont ainsi pu présenter les réalisations effectuées durant l'année scolaire et découvrir celle des autres classes. Il y avait, entre autre, des ateliers sur «les empreintes des animaux», sur «les interactions dans un écosystème», et «comment réaliser un bivouac respectueux».

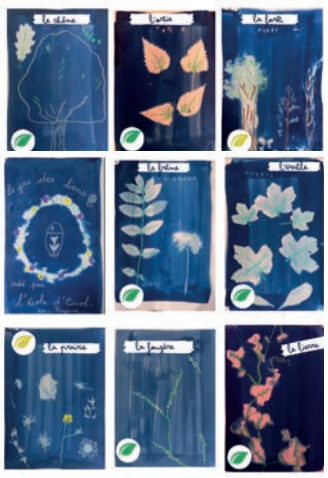

@ Thierry Lévi

@ Thierry Lévi

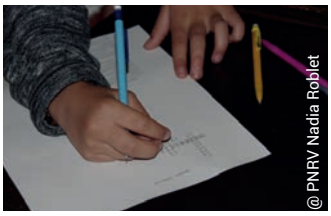
@ PNRV Nadia Roblet

@ Thierry Lévi

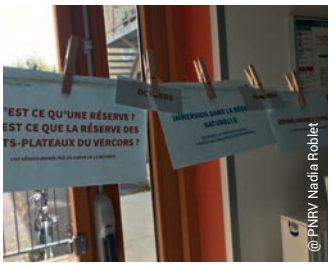

@ PNRV Nadia Roblet

@ PNRV Nadia Roblet

@ PNRV Nadia Roblet

@ Thierry Lévi

RESULATS

Grace à ce projet, 90 enfants ont pu découvrir et s'approprier « la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ». Cet espace protégé fait partie de leur environnement proche, nous souhaitons qu'ils deviennent des ambassadeurs pour une meilleure compréhension et protection de ce site.

LES MÉDIATEURS

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Objectifs de l'action

- Sensibiliser les différents publics et les usagers aux spécificités naturelles et culturelles de la Réserve naturelle et à sa réglementation.
- Rendre les différents publics acteurs de la préservation de cette Réserve naturelle, en les accompagnant dans des changements de comportements.

RÉF. PLAN DE GESTION .E16a E 18a

THÉMATIQUE : Sensibilisation, éducation et communication

COÛTS : Enveloppe DREAL

ARRÊTÉS PREFECTORAUX : /

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR : La Réserve naturelle

Contexte

La fréquentation annuelle est estimée à plus de 250 000 personnes et est en augmentation. Les constats faits ces dernières années directement par l'équipe de la Réserve naturelle ou par l'intermédiaire des informations collectées dans les réseaux sociaux montrent que cette augmentation de fréquentation entraine une augmentation des cas de non-respect de la réglementation de cet espace protégé.
Le gestionnaire de la RNHPV, dans la perspective de l'élaboration de son nouveau plan de gestion, a engagé un travail de construction de stratégies d'éducation à l'environnement, d'accueil et de communication, pour répondre à cette problématique.

Description des actions

Pour cette année 2024 et avec une enveloppe spécialement dédiée à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le Parc du Vercors poursuit l'opération qu'il avait engagée dès 2020, pour répondre à l'appel des espaces naturels : mettre en place des agents d'accueil médiateurs pour aller à la rencontre des visiteurs afin de les sensibiliser aux enjeux de préservation des Hauts-Plateaux du Vercors et aux impacts que peuvent avoir leurs faits et gestes. De la mi-juin à la mi-septembre, quatre agents médiateurs ont été au contact des pratiquants de la Réserve afin de les sensibiliser à la spécificité de cet espace naturel protégé et à sa réglementation. Stratégiquement présents aux portes d'entrée de la Réserve, la présence des médiateurs a complété celle des gardes sur le terrain et a permis de renseigner nombre de randonneurs et d'éviter ainsi des infractions.

Les **livrets d'accueil et plaquettes de la RN** ont été diffusés plus largement auprés des socio-professionnels et les lieux d'accueil à proximité de la RNHPV. Les professionnels proches des portes d'entrée de la Réserve naturelle sont en demande d'informations sur les usages, la réglementation et la biodiversité car ils accueillent un public qui fréquente les Hauts-Plateaux.

Les **«mercredi à Gerland»** : ouverture de la cabane des Etudiants pour développer un temps dédié à l'éducation à l'environnement. Les médiatrices étaient présentes tous les mercredis de l'été pour un temps de maraudage. 0

Au préalable, les quatre médiateurs ont reçu une formation visant à les outiller dans leur mission de sensibilisation et de représentation de la Réserve.
Les missions estivales sont de sensibiliser à la fragilité du milieu, à la présence d'un espace naturel réglementé et à l'explication de cette réglementation. Leur présence permet également de sensibiliser au multi-usage de la montagne (pastoralisme et chiens de protection) et aux particularités des Hauts-Plateaux (l'eau peu présente et c'est un territoire de montagne, certes accessible, mais qui demande une préparation). Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du publics (soirée projection, fête de la préhistoire...).
Elles peuvent également être réalisées par d'autre personnes sensibilisées en alont de leurs interventions. ce fût le cas cette année avec l'appui d'accompagnateurs en moeynne montagne et d'éducateurs à l'environnement.

RESULATS

De nombreux retours positifs de la présence des médiatrices ont été faits, appuyant d'autant plus l'intérêt de cette opération.
Leur présence régulière a permis de réaliser des estimations précises:
- de la fréquentation des principaux parkings d'entrée de la RNHPV
- sur des données quantitatives recueillies concernant l'accueil et la sensibilisation

Cette année 5300 personnes ont été vues dont 81% sensibilisées, parmis elles il y avait 132 VTT, et 57 randonneurs avec des ânes

Cette année encore , les bergers en estive sur les Hauts-Plateaux du Vercors ont constaté l'effet bénéfique de la présence des médiaeurs sur le comportement des randonneurs vis à vis des chiens de protections.

FORMATION DES SOCI-PRO DU TOURISME

FICHE ACTION 2024

Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

Contexte de l'action

L'équipe de la RNHPV fait aujourd'hui le constat que les espaces naturels protégés sont de plus en plus parcourus et recherchés pour leurs aspects sauvages et dépaysants par un public parfois néophyte, ne maitrisant pas toujours les « codes » en montagne : réglementation, enjeux du territoire, usages des cabanes abris et des points d'eaux, pastoralisme et chiens de protection ...
La Réserve naturelle est un territoire privilégié pour la découverte de paysages, de la faune, de la flore et de l'histoire géologique et humaine.
C'est aussi et avant tout, un espace dédié à la conservation, la protection et la connaissance du milieu montagnard. Ainsi, pour que chacun participe à la préservation de ces lieux, une réglementation et une gestion sont mises en place.
En lien avec le service Tourisme du Parc du Vercors, plusieurs temps de rencontres et d'échanges autour de la protection du territoire de la Réserve naturelle ont été proposés aux socio-professionnels du tourisme.

RÉF. PLAN DE GESTION . E16b E18a

THÉMATIQUE : SENSIBILISATION

COÛTS : TEMPS AGENT

ARRÊTÉS PREFECTORAUX :

AVIS DES INSTANCES :

ACTION PORTÉE PAR :
La Réserve naturelle

Objectifs de l'action

Cette action permet de développer une dynamique locale et cohérente avec les acteurs du tourisme sur le massif du Vercors.
L'objectif de ces rencontres est de réunir les animateurs et conseillers en séjour des Offices de Tourisme du Vercors pour mieux connaître l'outil de préservation et de conservation que représente une Réserve naturelle ; d'harmoniser les connaissances et permettre de diffuser des informations spécifiques à cet espace naturel protégé afin que chacun devienne acteur de la protection des Hauts-Plateaux du Vercors.

- Qu'est-ce que la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors ? : zone territoriale, règlementation, menaces et enjeux, gestion, conditions d'accessibilité, équipe et rôle des gardes...
- Que peut-on faire sur la Réserve naturelle ? Quels sont les bons comportements à adopter par la clientèle touristique pour participer à la préservation de cet espace protégé ?
- Quelles informations relayer auprès de la clientèle touristique ? : les conditions de visites et de découverte de la Réserve, notion de surfréquentation de certains sites.

À partir de journées de terrain, conférences et réunions, l'idée de l'action est de répondre aux questions et besoins de ces acteurs incontournables pour aborder la fréquentation sur les Hauts-Plateaux du Vercors.
Ces rendez-vous sont l'occasion de diffuser les documents créés par la RNHPV comme le livret d'accueil, la plaquette de la RN, etc

© Thierry Lévi

Descriptif de l'action

- **Journée de formation** des AMM (SNAM et UNAM)

- le 14 mai 2024 - *6 personnes inscrites*

Attentes et besoins des AEM :
- Infos réglementaires, scientifiques et données de fréquentation
- Connaître le fonctionnement des espaces naturels
- Rencontre, partage et contact humain / volonté de travailler ensemble
Principales thématiques abordés : Gestion de la fréquentation, usages et bonnes pratiques dans les cabanes, pastoralisme, suivi d'espèces ...
P erspectives de travail ensemble : programme de formation à définir, amélioration de la communication, proposition d'actions collectives, participation aux suivis et échange sur les résultats ...

- **Journée de formation réseau PARTNER** - le 4 juin 2024

démarche initiée par Inspiration Vercors pour valoriser les acteurs touristiques du Vercors désireux de promouvoir les valeurs et l'identité du Vercors) :
14 personnes présentes (OT pays Diois; 3 hebergeurs; OTI Vercors)

© Thierry Lévi